Livret de l'étudiant

Master 1 - Mention Psychologie Parcours Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques (2P2C)

Année 2026-2027

Faculté de psychologie
Pôle Humanités

Nantes Université

La faculté de Psychologie 4
L'offre de formation en psychologie à Nantes Université 4
Organisation administrative de la faculté de psychologie 5
Bibliothèques et recherche documentaire 5
Maintenance technique et audio-visuelle 6
Services WEB de l'Université 7
Campus responsable 7
Le Master mention Psychologie 8
Les responsabilités au sein du Master 9
Organisation des enseignements 9
Présentation du Parcours 2P2C 10
Objectifs généraux 10
Débouchés 10
Compétences visées 10
Modalités d'accès 10
Equipe pédagogique 11
Organisation générale de la formation 11
Maquettes du Parcours 2P2C 12
Maquette pédagogique du Semestre 7 12
Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C) 13
Enseignements communs à la mention Psychologie 14
Modalités d'évaluation 18
Maquette pédagogique du Semestre 8 19
Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C) 20
Enseignements communs à la mention Psychologie 22
Modalités d'évaluation 24
Maquette pédagogique des Semestres 9 et 10 (Master 2) 25
Les stages 26
Organisation du stage de Master 1 26
Le stage de Master 1 26
Modalités de rendu du rapport de stage de M1 en 2026-2027 27
Le stage de Master 2 27
Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche (TER) 30
Principes généraux 30
Engagement de non plagiat et déclaration d'usage de l'IAG 30
Page de couverture 31
Conseils pour la rédaction et normes APA 31
Modalités de rendu du TER pour 2026-2027 33

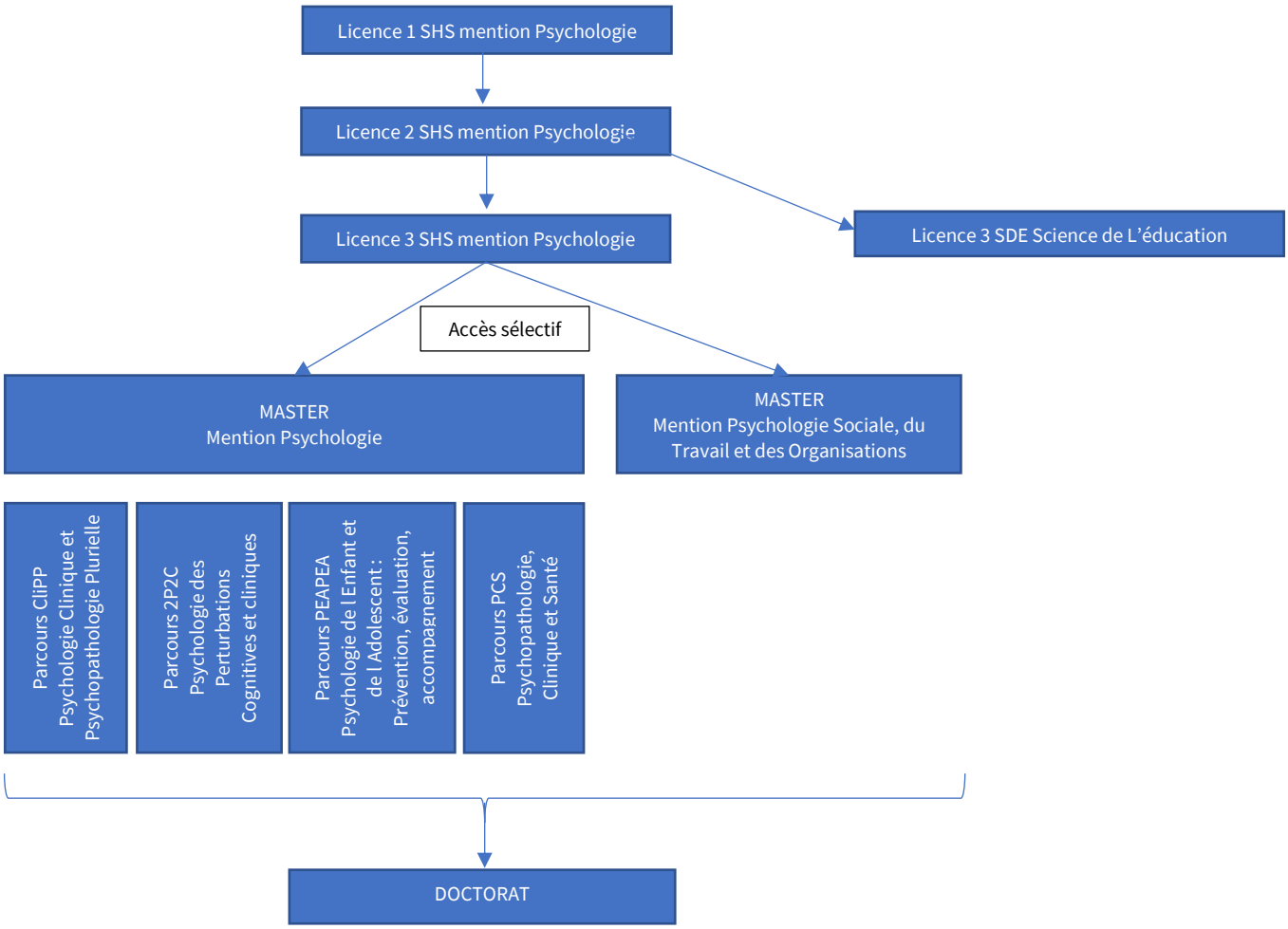
Contrôle des connaissances 34
Règles générales sur l'évaluation 34
Contrôles Continus, Examens Terminaux 35
Sessions d'Examens Terminaux 35
Coordonnées d'associations 36
Associations des étudiants de Nantes Université 36
Associations professionnelles en psychologie 36

Le présent livret fournit des informations générales sur la Faculté de Psychologie, sur les Parcours Master mention Psychologie, sur l'organisation des enseignements, la maquette pédagogique du Parcours 2P2C en M1 et M2, les modalités de validation ainsi que sur les contenus des enseignements, les noms des enseignants, les références bibliographiques et autres éléments indispensables pour les étudiants en master de psychologie. En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de TD, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur le panneau d'affichage « Master 1 » et « Master 2 » qui se trouve dans les couloirs près des secrétariats pédagogiques, ou *via* les listes de diffusion.
Depuis le 18 septembre 2001, date de publication au Journal Officiel, une Unité de Formation et de Recherche (UFR) de psychologie est créée à Nantes Université. Cette Faculté a ses propres organes de direction. Elle est ainsi dirigée par un Directeur élu et un Conseil. Ce Conseil est composé de membres élus, et de six étudiants : trois d'entre eux représentent le cycle Licence, et les trois autres les cycles Master et Doctorat.

La faculté de Psychologie

L'offre de formation en psychologie à Nantes Université

La faculté de Psychologie de Nantes assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en Psychologie de la licence au doctorat. Les masters sont des masters professionnels réalisés en deux ans (M1 et M2) qui donnent accès au titre de psychologue et permettent de poursuivre en doctorat.



Pour offrir une garantie au public, le législateur a établi que l'usage professionnel du Titre protégé de psychologue - loi de 1985 - est obtenu après obtention de la Licence et du Master de psychologie, assortis de stages professionnels.

Le Master mention Psychologie proposé à Nantes Université est un diplôme qui vise à donner une solide formation professionnelle et scientifique aux étudiants dans les différentes disciplines de la Psychologie (Clinique, Cognitive, Développement, Santé), et dans différents champs d'application (Santé, Education, etc.). Il propose une formation professionnelle qui donne accès au titre de Psychologue *(dans le cadre de la loi n° 85-872 du 25/07/85)* pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master mention Psychologie comportant un stage professionnel *(en application du décret n° 2005-97 du 3/02/2005 et de l'arrêté du 19/05/2006 complétant le décret n° 90-255 du 22/03/90*).

Le master mention « Psychologie » prépare à l'exercice de la fonction de psychologue aussi bien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées. Le choix d'un parcours type offre certaines compétences spécifiques qui favorisent le recrutement dans certains secteurs selon les spécificités du public accueilli, ses difficultés et les réponses qui y sont apportées.

Les débouchés identifiés sont très nombreux et couvrent un spectre très large de structures publiques et associatives. Ainsi, ces débouchés autorisent des pratiques professionnelles diversifiées, allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. Une pratique en libéral est également envisageable.

Organisation administrative de la faculté de psychologie

Adresse de la faculté

Faculté de Psychologie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 NANTES Cedex 3

Directrice de la Faculté

Fabienne COLOMBEL
Bureau 160 : 02 53 52 26 17

Secrétaire générale

Solène MAINTEROT
Bureau 158 : 02 53 52 26 48

Bibliothèques et recherche documentaire

Bibliothèque Universitaire (B.U.)

La BU offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires au cursus en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et recherches, la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, Francis, MLA, etc.), revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, Zotero.
Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez le portail documentaire Nantilus (http://nantilus.univ-nantes.fr).

Bibliothèque Scientifique (B.S.) de psychologie

La BS de Psychologie est gérée sur le plan scientifique et administratif par Mme Adeline Garreau. Tél. : 02 53 52 26 66
bs-psycho@univ-nantes.fr

Heures d'ouverture (de mi-septembre à fin mai) :

- le lundi de 9h00 à 17h30
- le mardi de 9h00 à 17h30
- le mercredi de 9h00 à 17h30
- le jeudi de 9h00 à 17h30
- le vendredi de 9h00 à 12h

Vous pouvez emprunter un nombre illimité d'ouvrages pendant 1 mois au maximum. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun : https://nantilus.univ-nantes.fr

La BS vous propose :
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie
- des tests (un catalogue des tests avec la notice descriptive de chaque test est disponible pour vous permettre de prendre connaissance des tests disponibles), après réservation
- des mémoires universitaires et rapports de stage (en consultation sur place)
- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des jeux et des albums jeunesse à destination des psychologues

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :
- des postes équipés du catalogue local NANTILUS + des bases de données bibliographiques + accès web

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès d'Adeline Garreau. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles.

Services supplémentaires :
- une imprimante (papier non fourni)
- une relieuse avec fournitures de reliure (spirales, couvertures)

Maintenance technique et audio-visuelle

La maintenance technique est assurée par M. Jean-Philippe VINCENT, qui gère et entretient le matériel pour les expériences et les projections audio-visuelles. C'est aussi la personne auprès de laquelle sont à réserver les vidéoprojecteurs lorsque des exposés ou autres présentations sont à réaliser durant les cours.
Bureau 157
Tél. : 02.53.52.26.24

Services WEB de l'Université

Site Web de la Faculté

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : http://www.psycho.univ-nantes.fr/

Adresse électronique

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante : prénom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, Webmail, inscription au sport, Madoc, etc.).

Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées **exclusivement à un usage pédagogique**. **Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs**.

Campus responsable

Nantes Université a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21ème siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, Vélo Campus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mises en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable. Surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de gobelets, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'année universitaire à venir.

Le Master mention Psychologie

Le Master mention « Psychologie » proposé à la Faculté de psychologie de Nantes Université comporte les parcours suivants :

Le parcours **psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle (CliPP)** offre une formation spécialisée dans l'évaluation et l'intervention psychothérapeutique auprès de sujets présentant des troubles psychiques. Les débouchés sont prioritairement les secteurs médicaux et hospitaliers (multiples services des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres Hospitaliers Spécialisés, Fonction publique hospitalière, comme les services de psychiatrie, de pédopsychiatrie, de médecine générale, les Centres Médico-Psychologiques (CMP)), le secteur judiciaire (protection de la jeunesse, milieu carcéral – sortie de prison), le secteur associatif (intervention de crise, addictologie, etc.), le secteur du handicap (institut d'éducation motrice, Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)).

Le parcours **Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement (PEAPEA)** offre une formation spécialisée dans le développement normal et pathologique, l'examen psychologique et l'accompagnement clinique de l'enfant et de l'adolescent. L'objectif est de former des psychologues capables d'intervenir sur tous types de problématiques de l'enfance et de l'adolescence, des troubles neurodéveloppementaux aux problématiques psycho-affectives. Les principaux débouchés sont les secteurs du handicap (CAMSP, IME, ITEP, FAM/MAS, CRA, IES...), de l'éducation (RASED, CIO, SESSAD, CFA...), de la protection de l'enfance (ASE et AEMO, PMI...), médico-social (CMP et CMPP, MECS, CAFS, CDAS...), de la périnatalité et de la très petite enfance (néonatologie, maternités, crèches...), et médical (chirurgie infantile...).

Le parcours « **Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques** » **(2P2C)** offre une formation spécialisée dans l'évaluation et la remédiation des difficultés cognitives. En conséquence, les débouchés sont prioritairement identifiés dans le secteur institutionnel public ou associatif accueillant les populations concernées : structures de santé (Centres de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle (CRRF), services spécialisés des hôpitaux, Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR), etc.), structures de prise en charge des personnes âgées (Maisons de retraite, Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.), secteur du handicap (Instituts Médico-Éducatifs (IME), Instituts d'Éducation Motrice (IEM), Établissements Service d'Aide par le Travail (ESAT), etc.), ou encore structures départementales.

Le parcours « **Psychopathologie, Clinique et Santé** » **(PCS)** » repose sur une solide formation dans les courants scientifiques (expérimentale) en psychopathologie, psychologie clinique et psychologie de la santé. L'objectif est de comprendre les processus à l'œuvre dans l'apparition, le développement et le maintien des souffrances psychiques, des troubles mentaux, et des problèmes de santé. Sa spécificité est de former des professionnels qui peuvent intervenir dans 2 champs : la santé mentale (atteinte psychique primaire) et la santé somatique (atteinte somatique primaire). L'ancrage théorique repose sur toutes les approches cliniques validées empiriquement (théories cognitives, coping, régulation émotionnelle, théories de l'apprentissage, ...). Le Parcours PCS a une double finalité : professionnelle et recherche (Laboratoire LPPL).

Les responsabilités au sein du Master

Responsables du Master mention Psychologie	Emilie BUCOURT et Frédérique ROBIN
Président de jury	Corentin GONTHIER
Responsable du Parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle (CLIPP) »	Didier ACIER
Responsables du Parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement (PEAPEA) »	Jacques-Henri GUIGNARD, Corentin GONTHIER
Responsables du Parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques (2P2C) »	Anne-Laure GILET, Frédérique ROBIN
Responsables du Parcours « Psychopathologie, Clinique et Santé (PCS) »	Emilie BUCOURT, Julie ARSANDAUX
Membres de la commission pédagogique	Didier ACIER, Julie ARSANDAUX, Emilie BUCOURT, Anne-Laure GILET, Corentin GONTHIER, Jacques-Henri GUIGNARD, Isabelle NOCUS, Frédérique ROBIN
Secrétaire pédagogique du Master	Elise MOULIN

Pour toute question relative à votre parcours, au projet professionnel, aux stages, veuillez-vous adresser à vos **responsables pédagogiques** ;

Pour toute question relative aux modalités de contrôle et de validation des enseignements, veuillez-vous adresser au **président de jury** ;

Pour toute question relative aux aspects administratifs : inscriptions, emplois du temps, conventions de stage, veuillez-vous adresser à la **secrétaire du Master**.

Organisation des enseignements

Les enseignements du Master sont organisés en deux semestres formant une année universitaire complète. La validation est annuelle. L'enseignement est dispensé sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), validées séparément et capitalisables sous forme de Crédit Européen (ECTS) dès lors qu'elles sont définitivement acquises. Le Master 1 et le Master 2 se réalisent habituellement en une année universitaire chacun, et le redoublement n'est pas de droit.

Les maquettes pédagogiques présentées dans les pages suivantes indiquent les matières (éléments constitutifs – EC) des différentes Unités d'Enseignements (UE) du Master 1 et du Master 2 pour chacun des deux semestres, ainsi que leur volume horaire, et leurs ECTS. A noter que les coefficients des évaluations sont équivalents aux ECTS. La codification est à but essentiellement administratif.

Présentation du Parcours 2P2C

Objectifs généraux

Ce Master Professionnel a pour objectif d'assurer une formation théorique et méthodologique spécialisée dans les pratiques de l'évaluation des fonctions psychiques normales et des dysfonctionnements.

Ce Master Professionnel forme des psychologues spécialisés dans l'examen des fonctions cognitives et dans l'intervention psychologique : registres des difficultés cognitivo-affectives acquises de l'adolescence au vieillissement. Les composantes d'études privilégiées regardent la perception, l'attention, les fonctions exécutives, la mémoire, les émotions, le langage et la communication. Les compétences développées sont celles de la conduite de l'examen (entretiens, observation, outils d'évaluation) et de l'intervention psychologiques.

Débouchés

Les débouchés, multiples, peuvent s'inscrire dans le cadre d'un travail aussi bien en libéral que dans des structures publiques ou associatives et peuvent conduire à une activité professionnelle allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. La formation dispensée permet donc aux futurs psychologues professionnels d'intervenir dans des secteurs du type : structures de santé, établissements pour les personnes handicapées ou inadaptées, structures départementales, structures de prise en charge des personnes âgées.

Compétences visées

Maîtriser les théories et les modèles du fonctionnement normal et pathologique dans les domaines du fonctionnement cognitif, affectif et comportemental.

Mettre en œuvre la démarche de l'examen psychologique (analyse de la demande, anamnèse, examen psychométrique, synthèse et compte-rendu oral et écrit) en l'adaptant à la situation problème rencontrée.

Choisir et mettre en œuvre un accompagnement adapté pour le patient en tenant compte du problème posé, de la recherche et du contexte.

Référer sa pratique au code de déontologie des psychologues et des recommandations CIF (OMS, 2001) avec une approche s'appuyant sur les données probantes (EBP).

Comprendre et concevoir la méthodologie d'une recherche innovante en psychologie cognitive.

Modalités d'accès

Cette formation permettant l'obtention du titre de psychologue, elle s'adresse uniquement aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3).

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'accès en deuxième année de master se fait uniquement par la voie de la poursuite des études de la première année de master. La validation de l'ensemble des UE de l'année de Master 1 donne accès de droit au Master 2. L'accès à la deuxième année de master du parcours 2P2C n'est possible que pour les étudiants ayant validé la première année du parcours 2P2C ; il n'est pas possible d'accéder au Master 2 en ayant validé un autre Master 1 en Psychologie, y compris d'un autre parcours au sein de Nantes Université.

Les demandes de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont examinées par l'intermédiaire du service de formation continue de Nantes Université et ne sont ouvertes qu'aux candidats qui ont intégralement validé une licence de psychologie, qui ont un niveau bac+5 en psychologie ou dans un domaine connexe et ont une expérience de 5 ans minimum en lien avec la formation.
Les demandes de Validation des acquis de l'Enseignement Supérieur (VES) sont examinées directement par la commission pédagogique du parcours et ne sont ouvertes qu'aux candidat qui ont intégralement validé à la fois une licence, un master et un doctorat en psychologie.
Les demandes de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ne sont pas applicables à ce parcours.

Equipe pédagogique

Les enseignements du Master de Psychologie sont assurés par :
- des enseignants-chercheurs statutaires de la Faculté de Psychologie [maîtres de conférences (MCF) ou Professeurs des Universités (PU)], titulaires de l'enseignement supérieur ou contractuels ;
- des enseignants associés temporaires (PAST), qui exercent généralement une activité clinique en parallèle ;
- des chargés de cours vacataires, dont des doctorants,
- des praticiens, dont certains accueillent en stage des étudiants de la Faculté.

Les membres de la faculté de psychologie peuvent être contactés par e-mail : prenom.nom@univ-nantes.fr
Les intervenants extérieurs peuvent être contactés par l'intermédiaire du secrétariat pédagogique ou des responsables de Master.

Organisation générale de la formation

Les deux semestres du Master 1 se composent d'enseignements généraux communs aux différents parcours de Master, d'enseignements disciplinaires, d'enseignements professionnels, et d'enseignements transversaux suivis par les étudiants de trois des quatre parcours de la mention Psychologie. L'étudiant réalise un stage de 150h et commence un travail d'étude et de recherche (TER).

Le premier semestre du Master 2 se compose d'enseignements communs aux différents parcours de M2 de la mention Psychologie, d'enseignements disciplinaires et d'enseignements professionnels. L'étudiant achève également son Travail d'Étude et de Recherche sur le premier semestre.

Le second semestre du Master 2 est exclusivement dédié à la réalisation d'un stage de 500 heures minimum. Ce stage fait l'objet d'un suivi par regroupement lors du second semestre (trois regroupements réalisés en présentiel à Nantes Université, présence obligatoire).

Les enseignements mutualisés avec les autres parcours du Master mention Psychologie visent la construction d'outils méthodologiques généraux (éthique et déontologie, utilisation des tests, conduite d'entretien, rédaction de compte-rendu, anglais, méthodologie de la recherche, statistiques) et d'outils qui seront utiles pour l'insertion professionnelle (techniques de recherche d'emploi).

Maquettes du Parcours 2P2C

Maquette pédagogique du Semestre 7

Code	Unité d'Enseignement / *Elément constitutif*	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
PMSPCC7U01	**Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif 1**	**36**	**36**		**8**
PMSPCC7U02	**Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes 1**	**12**	**12**		**3**
PMSPEA7U02	**Développer ses compétences de chercheur**				**4**
PMSPEA7E2A	*Anglais*		*12*		*2*
PMSPEA7E2B	*Méthodologie*	*8*	*6*		*2*
PMSPCC7U03	**Concevoir une recherche 1**				**4**
PMSPCC7E3A	*Concevoir une recherche adossée à un référentiel en psychologie cognitive*				*4*
PMSPCC7U04	**Elargir ses connaissances**				**6**
PMSPEA7E4B	*Prise en charge des pathologies somatiques*	*8*	*8*		*2*
PMSPEA7E4A	*Fondamentaux en psychopathologie*	*8*	*8*		*2*
PMSPCC7E4A	*Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent*	*8*	*8*		*2*
PMSPCC7U05	**Développer ses compétences de psychologue praticien 1**		**48**		**3**
PMSPEA7U07	**Acquérir une posture éthique et déontologique 1**				**2**
PMSPEA7E7A	*Ethique et déontologie*	*6*	*6*		*2*

Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)

PSMPCC7U01– Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif

Volume des enseignements – CM : 36h + TD : 36h – Coefficient 8

Enseignants : F. Robin (15h CM, 18h TD) & M. El Haj (21h CM, 18h TD)

Résumé de Mme Robin : Les CM et TD ont pour objectif de consolider les connaissances théoriques et méthodologiques des modèles de base pour l'étude des pathologies neuropsychologiques et psychiatriques. Les CM et TD abordent les principaux modèles théoriques du fonctionnement cognitif (mémoire, attention, fonctions exécutives, etc.), ainsi qu'une introduction à la pragmatique du langage et troubles associés.
Ces modèles présentés dans une approche normative sont confrontés à l'examen des principaux troubles neurocognitifs et comportementaux (ex. les syndromes amnésiques ; les troubles neurovisuels ; troubles du langage et de la communication, apraxies, etc.).

Résumé de M. El Haj : Les enseignements visent à fournir des connaissances théoriques approfondies autour du fonctionnement de la mémoire autobiographique et de celle prospective, ainsi que leur dysfonctionnement dans les maladies neurodégénératives et psychiatriques. Parallèlement à ces connaissances, les enseignements visent à fournir des compétences cliniques autour de l'évaluation et de la prise en charge des troubles de la mémoire autobiographique et de celle prospective.

PSMPCC7U02– Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes

Volume des enseignements – CM : 12h + TD : 12h – Coefficient 3

Enseignantes : F. Robin (4h CM), M. Tessoulin (4h CM, 6h TD) & J. Gautier (4h CM, 6h TD)

Résumé de Mme Robin : Le CM aborde les fondements théoriques de la pratique des psychothérapies ; les principes communs et spécifiques (concepts, méthodes et applications) des trois courants dominants : psychanalytique, cognitivo-comportemental, systémique et stratégique.

Résumé de Mme Tessoulin : Clinique auprès des adultes en situation de handicap : Tour d'horizon des établissements et de leurs missions, focus sur l'accompagnement des troubles du spectre autistique et des personnes en situation complexe (retour d'expérience, outils utilisés, questionnements éthiques).

Résumé de Mme Gautier : L'objectif de cet enseignement est d'aborder le repérage, le fonctionnement global et l'accompagnement des troubles anxieux, plus particulièrement le trouble panique et l'agoraphobie, via une lecture cognitivo-comportementale. Un accent sera mis sur la gestion des symptômes anxieux en situation de bilan cognitif.

PSMPCC7U05– Développer ses compétences de psychologue praticien

Volume des enseignements –TD : 48h – Coefficient 3

Enseignants : M. W. Aktas (6h), M. El Haj (4h), Z. Labarre (8h) & J. Pothier (30h)

Résumé de M. Aktas : Connaissances théoriques et pratiques sur l'évaluation de l'adulte présentant un trouble du développement intellectuel ; adaptation du cadre de passation, étayage du patient et introduction aux outils d'évaluation adaptés, via des exercices pratiques et des mises en situation. Une réflexion sera menée sur l'importance de ces adaptations dans le cadre du bilan neuropsychologique auprès de personnes présentant des profils cognitifs atypiques ou une fragilité cognitive.

Résumé de M. El Haj : *résumé à venir*

Résumé de Mme Labarre : Nous aborderons deux thèmes récurrents dans la pratique de psychologue intervenant en institution gériatrique : les médiations non médicamenteuses et la mort en institution. Ces deux thèmes seront abordés durant 4h chacun.
Pour les médiations non médicamenteuses, l'objectif sera de comprendre leurs intérêts ; de pouvoir rédiger une fiche d'activité avec un déroulé de séance et des objectifs thérapeutiques mais également d'être en capacité de mener un atelier thérapeutique auprès d'un public présentant des troubles neurocognitifs. Concernant l'approche de la mort en institution, nous viendrons questionner la manière dont la mort est parlée et pensée dans les institutions afin de venir mettre en perspective celle-ci pour pouvoir accompagner au mieux les personnes, leur entourage et les équipes.
Des cas pratiques issus de ma pratique professionnelle feront l'objet d'analyse et de travaux de groupes durant les TD pour chacun de ces thèmes.

Résumé de Mme Pothier : Acquisition de la technique d'anamnèse approfondie ; pratique de tests neuropsychologiques, passation, correction, interprétation, rédaction ; présentation des problématiques et fonctionnements institutionnels ; retours d'expériences professionnelles.

Enseignements communs à la mention Psychologie

PSMPEA7E2A– Méthodologie

Volume des enseignements : 8h CM + 6h TD

Enseignant : Brice Beffara

Résumé : Cet enseignement aura pour but d'approfondir les notions de méthodologie étudiées en licence et de travailler sur des problèmes méthodologiques contemporains en psychologie. Une attention particulière sera apportée à la science ouverte comme amélioration des pratiques de recherche scientifique en psychologie. L'évaluation, qui aura lieu lors d'un examen terminal, prendra la forme de questions ouvertes portant sur l'ensemble des contenus (CM et TD).

Références bibliographiques :
Kathawalla, U.-K., Silverstein, P., & Syed, M. (2021). Easing into open science: A guide for graduate students and their advisors. *Collabra: Psychology, 7*(1), 18684. https://doi.org/10.1525/collabra.18684

Lantian, A. (2021). Les pratiques de recherche ouvertes en psychologie. *Psychologie Française, 66*(1), 71–90. https://doi.org/10.1016/j.psfr.2020.09.001

PSMPEA7E2B– Anglais

Volume des enseignements : 12h TD

Enseignante : Leslie de Bont

Résumé : L'objectif de ces TD d'anglais est de donner aux étudiants les outils linguistiques nécessaires leur permettant de réaliser une revue de la littérature. Le contrôle continu portera essentiellement sur la réalisation d'une fiche de lecture portant sur un article scientifique ainsi que sur la participation active et régulière en cours.

Références bibliographiques :

Bastounis, M. (2003*). Psychology in English*. Belin.
Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la psychologie en 1000 mots*. Belin.
Makeïeff, N. (2019). *Studying psychology in English: A Practical Guide*. Dunod.
Massé, L. (2022). *Anglais pour psychologues* (2e édition). Dunod
Short, J. (2010). *English for psychology: Coursebook*. Garnet Education.

PSMPEA7E4A– Fondamentaux en psychopathologie

Les étudiants des Parcours 2P2C, PCS et PEAPEA suivent cet enseignement.

Volume des enseignements : 8h CM + 8h TD

Enseignante : Roman Malo

Résumé : Cet enseignement vise à initier les étudiants aux fondements de la psychopathologie, en articulant contenus théoriques et études de cas cliniques. Il propose d'abord une reprise des bases de la clinique structurelle, incluant les principales structures psychiques telles que la névrose, la psychose et les états-limites. Il s'attache également à développer une réflexion clinique sur les dynamiques psychiques à l'œuvre dans les troubles psychopathologiques, à partir des grands repères de la psychopathologie psychodynamique. Enfin, il offre une mise à jour des connaissances à la lumière des avancées récentes en psychopathologie, en tenant compte des facteurs cliniques contemporains. L'objectif est de permettre aux étudiants de construire une culture clinique, articulée à la pratique de terrain et aux références actuelles dans le champ.

Références bibliographiques :

Bergeret, J. (2004). *La personnalité normale et pathologique*. Dunod.
Brusset, B. (2013). Névroses et états limites. In *Les névroses* (pp. 281–355). Dunod.
Cieri, F., & Esposito, R. (2019). Psychoanalysis and neuroscience: The bridge between mind and brain. *Frontiers in Psychology, 10*, 1790. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2019.01790
Rabeyron, T. (2016). Les processus de symbolisation et de représentation comme espace transitionnel pour la psychanalyse et les neurosciences. *L'Évolution Psychiatrique, 81*(1), 160–175. https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2015.10.002
Shedler, J. (2006). That was then, this is now: An introduction to contemporary psychodynamic psychotherapy. Department of Psychiatry, University of Colorado School of Medicine.
Yakeley, J. (2018). Psychoanalysis in modern mental health practice. *The Lancet Psychiatry, 5*(5), 443–450. https://doi.org/10.1016/S2215-0366(18)30038-0

PSMPEA7E4B– Prise en charge des maladies somatiques

Les étudiants des Parcours CliPP, PEAPEA et 2P2C suivent cet enseignement.

Volume des enseignements : 8h CM + 8h TD

Enseignante : Emilie Bucourt

Résumé : La psychologie de la santé est une spécialité récente de la psychologie qui a développé une nouvelle compréhension de la santé et de la maladie à travers l'approche bio-psycho-sociale. L'objectif de cet enseignement est de présenter les spécificités et apports de la discipline dans la compréhension et la prise en charge des maladies somatiques. Dans cet enseignement, nous aborderons les spécificités de la psychologie de la santé et ses apports théoriques dans la compréhension de la maladie. Puis, nous aborderons les spécificités du vécu des patients atteints de maladies chroniques ainsi que de leur entourage, les éléments théoriques et outils utilisés dans la prise en charge et le développement d'interventions auprès de ce public. Les éléments abordés dans ces enseignements magistraux seront illustrés à travers l'étude de témoignages vidéo de patients atteints de maladie chronique, notamment de cancer et de douleur chronique.

Références bibliographiques :

Bruchon-Schweitzer, M., Boujut, É. (2021). *Psychologie de la santé : Concepts, méthodes et modèles* (2ème éd). Dunod.
Fischer, G., Tarquinio, C., Dodeler, V. (2020). *Les bases de la psychologie de la santé : Concepts, applications et perspectives*. Dunod.
Fischer, G. & Tarquinio, C. (2014). *Psychologie de la santé : applications et interventions*. Dunod.
Mikolajczak, M. (2013). *Les interventions en psychologie de la santé*. Dunod.
Ogden, J. (2018). *Psychologie de la santé* (3ème ed.). De Boeck

PSMPCC7E4A– Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent

Les étudiants des Parcours CliPP, PCS et 2P2C suivent cet enseignement.

Enseignants : Pierre Leguay-Martin (4hCM) & Joanna Gautier (4hTD)

Résumé : L'objectif des CM est d'apporter un éclairage sur un trouble du neurodéveloppement : le Trouble du Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH). Les questions diagnostiques seront évoquées ainsi que les méthodes d'évaluation et de prise en charge. Des illustrations seront apportées durant le CM.
Les TD permettront aux étudiants de réfléchir aux diagnostics différentiels de ce syndrome. A travers l'étude d'anamnèse de patients et de jeux de rôle, la symptomatologie complexe et les recoupements avec d'autres catégories psychopathologiques seront illustrés.

Enseignante : Anaëlle Camarda (4h CM & 4hTD)

Résumé : *Cet enseignement propose une introduction au trouble du spectre de l'autisme (TSA), envisagé dans une perspective neurodéveloppementale. Il vise à présenter les principales caractéristiques du TSA et leur diversité, ainsi que les différentes étapes de son évaluation, de son diagnostic et de sa prise en charge. Une attention particulière sera accordée aux manifestations cognitives, comportementales et socio-communicationnelles du TSA, aux outils utilisés dans le cadre de l'évaluation clinique et aux principales modalités d'accompagnement.*
Le cours magistral présentera les fondements théoriques et cliniques nécessaires à la compréhension du TSA, et les travaux dirigés permettront de mettre en application les notions abordées en utilisant une batterie de test utilisée pour le dépistage du TSA ainsi qu'en étudiant différentes études de cas.

Objectifs pédagogiques
À l'issue de cet enseignement, les étudiants devront être capables de :

- *définir le trouble du spectre de l'autisme dans le cadre des troubles du neurodéveloppement ;*
- *identifier ses principales manifestations cliniques et comprendre leur variabilité ;*
- *connaître les grandes étapes de l'évaluation et du diagnostic ;*
- *repérer les principaux outils et méthodes d'évaluation ;*
- *comprendre les principes généraux de la prise en charge et de l'accompagnement ;*
- *mobiliser ces connaissances pour analyser des situations concrètes.*

PSMPCP7U02/PSMPEAU03/PSMPCC7U03/PSMPCS7U02 – Concevoir une recherche 1

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne la réalisation d'un mémoire ou Travail d'Etude et de Recherche (TER). L'enseignement est décrit en détail à la fin du livret dans la section « Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche ».

Evaluation : Au premier semestre, le projet de mémoire n'est pas noté mais doit être validé par le directeur de mémoire pour que l'UE correspondante puisse être acquise. En cas d'échec, et afin d'éviter un redoublement, il est possible de retravailler le projet de mémoire en prévision de la deuxième phase (UE « Concevoir une recherche 2 »). Ainsi, au second semestre, si l'étudiant obtient la moyenne à l'UE « Concevoir une recherche 2 », l'UE « Concevoir une recherche 1 » sera automatiquement validée.

PSMPEA7U07– Acquérir une posture éthique et déontologique

Volume des enseignements : 6h CM + 6h TD

Enseignante : D. Rommel

Résumé : « Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action de la·du psychologue. » nous rappelle le Code de déontologie des psychologues, actualisé et consolidé le 9 septembre 2021. L'éthique et la déontologie sont l'une des pierres angulaires de nos professions de psychologue, enseignant ou bien encore chercheur. Les cours magistraux seront ici l'occasion, dans un premier temps, de revenir sur les définitions même d'éthique et de déontologie pour en saisir toute la portée dans l'exercice du métier de psychologue. Un second temps sera consacré à la mise à jour de vos connaissances quant au code de déontologie des psychologues qui guide nos pratiques. Le dernier CM sera plus spécifiquement consacré à l'éthique de recherche. Ces apports théoriques seront le support des Travaux Dirigés durant lesquels vous consoliderez vos compétences pratiques au travers de l'analyse de vignettes cliniques ou de saisines de la CNCDP (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues) venant interroger l'éthique et la déontologie de nos pratiques.

Références bibliographiques :
http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/Code-de-Deontologie-des.html
https://www.cncdp.fr/
Dupont, M. & Lebrun, P.B. (2019). Droit à l'usage des psychologues. Dunod.

Modalités d'évaluation

Code	Unité d'Enseignement / *Elément constitutif*	ECTS /Coeff	Session 1			Session 2	
			CC		ET	CC	ET
			R	NR			
PMSPCC7U01	**Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif 1**	**8**	**50%**		**50%**	**Report S1**	**50%**
PMSPCC7U02	**Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes 1**	**3**			**100%**		**100%**
PMSPEA7U02	**Développer ses compétences de chercheur**	**4**					
PMSPEA7E2A	*Anglais*	*2*		*100%*			*100%*
PMSPEA7E2B	*Méthodologie*	*2*			*100%*		*100%*
PMSPCC7U03	**Concevoir une recherche 1**	**4**					
PMSPCC7E3A	*Concevoir une recherche adossée à un référentiel en psychologie cognitive*	*4*			*Quitus (Ajourné/Admis)*		
PMSPCC7U04	**Elargir ses connaissances**	**6**					
PMSPEA7E4B	*Prise en charge des pathologies somatiques*	*2*			*100%*		*100%*
PMSPEA7E4A	*Fondamentaux en psychopathologie*	*2*			*100%*		*100%*
PMSPCC7E4A	*Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent*	*2*			*100%*		*100%*
PMSPCC7U05	**Développer ses compétences de psychologue praticien 1**	**3**		**100%**			**100%**
PMSPEA7U07	**Acquérir une posture éthique et déontologique 1**	**2**					
PMSPEA7E7A	*Ethique et déontologie*	*2*			*100%*		*100%*

Coeff. : coefficients, ECTS : European Credit Transfer System, CC : Contrôle Continu, ET : Examen Terminal, R : Reportées, NR : Non-reportées

Maquette pédagogique du Semestre 8

Code	Unité d'Enseignement / *Elément constitutif*	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
PMSPCC8U01	**Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif**	**36**	**32**		**8**
PMSPCC8E1A	*Psychologie cognitive du vieillissement*	*22*	*22*		*8*
PMSPCC8E1B	*Psychopathologie cognitive de la personne âgée*	*14*	*10*		
PMSPCC8U02	**Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes**	**12**	**12**		**4**
PMSPCC8U03	**Concevoir une recherche 2**				**6**
PMSPCC8E3A	*Conduite de projet TER 2*				*6*
PMSPEA8E2C	*Analyses statistiques*	*8*	*6*		
PMSPCC8U04	**Acquérir une posture professionnelle**				**4**
PMSPCC8E4A	*Supervision de stage*		*24*		*4*
PMSPCC8U05	**Développer ses compétences de psychologue praticien 2**		**24**		**6**
PMSPEA8U05	**Acquérir une posture éthique et déontologique 2**				**2**
PMSPEZ8E5A	*Ethique et déontologie*	*6*	*6*		*2*

Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)

PSMPCC8U01– Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif

Volume des enseignements – CM : 36h + TD : 36h – Coefficient 8

PMSPCC8E1A– Psychologie cognitive du vieillissement

Enseignantes : A. L. Gilet (14h CM, 14h TD) & L. Guerrero (8h CM, 8h TD)

Résumé de Mme Gilet : L'objectif de ce cours sera d'explorer le rôle de facteurs associés à la préservation des performances, ou à un ralentissement du déclin cognitif dans le vieillissement normal afin (1) d'éclairer l'hétérogénéité des profils du vieillissement et (2) de tenter d'expliquer l'écart entre les performances des adultes âgés en laboratoire et hors laboratoire.

Résumé de Mme Guerrero : Dans ce module, nous aborderons les différents patterns de réorganisation cérébrale observés au cours du vieillissement (e.g., PASA, HAROLD, CRUNCH). Ces patterns pourraient refléter des mécanismes de protection permettant de recruter des ressources supplémentaires afin de compenser les altérations liées à l'âge. Nous nous intéresserons également à l'impact du vieillissement sur la métamémoire. La métamémoire fait référence aux processus d'évaluation et de régulation qui contribuent au fonctionnement efficace de la mémoire. La littérature suggère que ces deux processus métamnésiques déclinent de façon différentielle au cours du vieillissement et qu'ils contribuent à expliquer les déficits mnésiques liés au vieillissement normal.

PMSPCC8E1B– Psychopathologie cognitive de la personne âgée

Enseignant : A.-L. Deruet (14h CM, 10h TD)

Résumé : Cet enseignement aborde les principales caractéristiques du vieillissement cognitif normal et pathologique, avec une attention particulière portée à la maladie d'Alzheimer. Il présente les principaux troubles cognitifs et comportementaux associés aux pathologies neurodégénératives, ainsi que leurs répercussions cliniques et fonctionnelles. Les différentes modalités de prise en charge, médicamenteuses et non médicamenteuses, sont également abordées.

PSMPCC8U02– Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes

Volume des enseignements – CM : 12h + TD : 12h – Coefficient 4

Enseignantes : R. Malo (6h CM, 6h TD) & F. Robin (6h CM, 6h TD)

Résumé de M. Malo : la conduite de l'entretien clinique. L'entretien clinique peut être défini en psychologie, comme l'entretien par lequel le psychologue comprend la vie psychique et favorise l'évolution psychique d'un sujet le plus souvent en difficulté psychologique, dans le cadre d'une relation d'aide psychologique (Bouvet, 2018). En s'appuyant sur une présentation théorique des différents aspects de l'entretien clinique dans le cadre des CM, l'objectif sera de développer votre réflexion sur l'exercice de l'entretien clinique et de travailler les savoirs-être et savoir-faire du psychologue dans la pratique de l'entretien clinique. En dehors d'une transmission théorique, les modalités pédagogiques de ce cours sont principalement la mise en situation active au travers de jeux de rôle et de simulations avec les comédiens.

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Résumé de Mme Robin : La remédiation neuropsychologique (6h CM / 6h TD). Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiant(e)s aux approches théoriques (cadres conceptuels) et pratiques de la prise en charge des troubles cognitifs (e.g., mémoire épisodique rétrospective vs prospective ; mémoire autobiographique du passé et du futur ; les fonctions exécutives ; etc.). Les principes de la démarche de la remédiation NP sont abordés : détermination des objectifs ; les stratégies d'apprentissage ; évaluation des interventions ; le transfert en vie quotidienne, etc.

PSMPCC8U04– Acquérir une posture professionnelle

Volume des enseignements – TD : 12h – Coefficient 6

PSMPCC8E4A– supervision de stage

Enseignants : P. Leguay-Martin (12h, groupe 1) & J. Pothier (12 h, groupe 2)

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

PSMPCC8U05– Développer ses compétences de psychologue praticien

Volume des enseignements –TD : 24h – Coefficient 6

Enseignants : P. Leguay-Martin (12h TD) & J. Pothier (12 h TD)

Résumé de M. Leguay-Martin (12h TD) : Présentation de l'échelle de Wechsler pour enfants et d'autres outils spécifiques à la pratique de l'évaluation cognitive auprès de l'adolescent.

Résumé de Mme Pothier : Présentation de l'échelle WAIS IV au travers d'études de cas et mise en pratique (passation, cotation, interprétation).

Enseignements communs à la mention Psychologie

PSMPCP8E2A/PSMPEA8E2A/PSMPCC8E3A/PSMPCS8E2A- Travail d'Etude et de Recherche (TER)

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne la réalisation d'un mémoire ou Travail d'Etude et de Recherche (TER). L'enseignement est décrit en détail à la fin du livret dans la section "Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche".

Evaluation : Le TER au second semestre du M1 implique le rendu d'un document écrit évalué par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur de mémoire. C'est le directeur de mémoire qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury, avant le dépôt du mémoire.

PSMPEA8E2C– Analyses statistiques

Volume des enseignements : 6h TD

Enseignant : Julie Arsandaux, Arnaud Sapin

Résumé : Ce cours est construit autour d'une prise de recul sur les méthodes statistiques enseignées en licence (loi normale, tests d'hypothèses, ANOVA, modèle de régression linéaire). Les étudiants sont placés dans le contexte global d'une étude scientifique (ou d'une question faisant appel à des outils statistiques, dans un cadre professionnel) pour
• choisir et argumenter le choix de méthodes statistiques,
• rédiger et lire de manière critique des stratégies d'analyse,
• mettre en œuvre ces méthodes (logiciel JASP ou JAMOVI),
• interpréter et communiquer rigoureusement les résultats obtenus.
Des compétences de raisonnement, d'argumentation, d'esprit critique et de communication sont donc au centre de cet enseignement. Un approfondissement des méthodes ANOVA et modèles de régression linéaire est également fait notamment sur les questions d'interaction entre les variables. Le cours s'appuie sur les travaux d'étude et de recherche des étudiants (TER), sur des exemples d'études (lecture critique d'articles scientifiques) et des jeux de données concrets en lien avec le parcours de master.

Site Web logiciel JASP : https://jasp-stats.org/download/
Site Web logiciel JAMOVI : https://www.jamovi.org/download.html

Références bibliographiques :

Howell D.C. (2008) Méthodes statistiques en sciences humaines. De Boeck
Navarro D.J., Foxcroft, D.R. (2020). Apprentissage des statistiques avec Jamovi : un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants. (Version 0.70.2). (J.M. Meunier, Trad.) https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/index.html
Maxwell, S. E., & Delaney, H. D. (2004). Designing experiments and analyzing data: A model comparison perspective (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
Degraeve, B. (2022). Statistiques en psychologie et neuropsychologie : Méthodes, applications et exercices corrigés. Dunod.
https://www.equator-network.org/

PSMPEA8E5A Ethique et déontologie

Volume des enseignements : 6h CM + 6h TD

Enseignante : Delphine Rommel

Résumé : Lors des CM de ce semestre, l'éthique et la déontologie seront lues sous l'angle du droit et de la philosophie afin de développer des connaissances solides, tant dans la pratique que dans la réflexion éthique qui accompagne le psychologue dans ses missions. Le premier TD sera consacré à la mise en pratique de vos connaissances en éthique de recherche. Nous travaillerons, pour chacun de vos TER, le formulaire de soumission au Comité d'éthique de déontologie et d'intégrité scientifique (CEDIS) de l'Université de Nantes. Les deux TD suivants prendront le même format qu'au premier semestre et permettront ainsi de continuer à développer vos compétences pratiques au travers de l'analyse de vignettes cliniques ou de saisines de la CNCDP.

Références bibliographiques :

Une bibliographie sera proposée par les enseignants en début de cours.

Modalités d'évaluation

Code	Unité d'Enseignement / *Elément constitutif*	ECTS /Coeff	Session 1			Session 2	
			CC		ET	CC	ET
			R	NR			
PMSPCC8U01	**Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif 2**	**8**	**50%**		**50%**	**Report S1**	**50%**
PMSPCC8E1A	*Psychologie cognitive du vieillissement*	*8*			*100%*		*100%*
PMSPCC8E1B	*Psychopathologie cognitive de la personne âgée*						
PMSPCC8U02	**Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes 2**	**4**	**50%**		**50%**	**Report S1**	**50%**
PMSPCC7U03	**Concevoir une recherche 2**	**6**					
PMSPCC7E3A	*Conduite de projet TER 2*	*6*			*100%*		
PMSPEA8E2C	*Analyses statistiques*						
PMSPCC8U04	**Acquérir une posture professionnelle**	**4**					
PMSPCC8E4A	*Supervision de stage*	*4*			*100%*		
PMSPCC8U05	**Développer ses compétences de psychologue praticien 2**	**6**		**100%**			**100%**
PMSPCC8U06	**Acquérir une posture éthique et déontologique 2**	**2**					
PMSPEA8E5A	*Ethique et déontologie*	*2*			*100%*		*100%*

Coeff. : coefficients, ECTS : European Credit Transfer System, CC : Contrôle Continu, ET : Examen Terminal, R : Reportées, NR : Non-reportées

Maquette pédagogique des Semestres 9 et 10 (Master 2)

Code	Unité d'Enseignement / *Elément constitutif*	Semestre	CM	TD	ECTS/Coeff
PMSPCC9U01	**Maîtriser un domaine et son référentiel de compétences**	**9**		**0**	**6**
PMSPCC9E1A	*Grands syndromes et problématiques cognitivo-affectives*			*46*	*6*
PMSPCC9U02	**Maitriser les techniques et pratiques d'orientation cognitive et clinique**	**9**			**10**
PMSPCC9E2A	*Pratiques de l'évaluation et techniques thérapeutiques cliniques*			*34*	*10*
PMSPCC9E2B	*Pratiques de l'évaluation et techniques thérapeutiques cognitives*			*56*	
PMSPCC9E2C	*Aspects cliniques et cognitifs de l'adolescence*			*28*	
PMSPCC9E2D	*Vieillissement normal et pathologique*			*25*	
PMSPCC9E2E	*Polyhandicap*			*23*	
PMSPCC9U03	**Conduire un projet de recherche**	**9**			**12**
PMSPCC9E3A	*Conduite de projet TER*			*25*	*12*
PMSPEA9E2B	*Statistiques*			*12*	
PMSPEA9U04	**Se préparer à exercer le métier de psychologue**	**9**			**2**
PMSPEA9E4A	*Ethique et déontologie (UE Mutualisée)*		*8*	*6*	*2*
PMSPEA9E4B	*Pratiques professionnelles (UE Mutualisée)*		*12*	*12*	
PMSPEA9E4C	*Techniques de recherche d'emploi (UE Mutualisée)*			*8*	
PMSPCC0U01	**Acquérir une posture professionnelle**	**10**			**30**
PMSPCC0E1A	*Analyse des pratiques*			*18*	*10*
PMSPCC0E1B	*Suivi de stage*			*25*	*20*

Les stages

Organisation du stage de Master 1

Pour faciliter l'accès aux stages et le travail personnel des étudiants, les journées libérées pour les stages au sein du parcours 2P2C sont réparties comme suit :

	1er semestre	**2nd semestre**
Master 1	Jeudi	Jeudi Vendredi
Master 2		Entièrement libéré pour les stages

Le stage de Master 1

Le stage de Master 1 est un stage de connaissance des terrains et des milieux professionnels d'exercice du Psychologue. **Ce stage doit correspondre à une durée minimale de 150 h qui peut être fragmentée**. Cette durée est un seuil minimum (attention, les stages de 308 heures ou plus au sein d'une même structure doivent faire l'objet d'une rémunération).
Le stage est encadré conjointement par un tuteur professionnel (psychologue praticien référent) et par un tuteur universitaire (enseignant-chercheur).

Tout stage doit donner lieu, **avant son démarrage effectif**, à une convention de stage qui est signée conjointement par la directrice de la Faculté (représentant Nantes Université), le responsable de l'organisme d'accueil et le référent universitaire et l'étudiant.
La convention de stage ne peut être établie que **si ces deux conditions sont réunies** :

1) l'étudiant est inscrit à Nantes Université dans l'année universitaire en cours ;
2) les responsables du master ont donné leur accord à l'étudiant pour le stage, estimant ainsi la qualité de l'adéquation entre le projet de l'étudiant, la formation et les possibilités offertes par l'organisme d'accueil.

La version la plus à jour de la convention de stage est disponible sur MADOC. Les enseignants-chercheurs qui assurent l'encadrement des stages, au semestre 2, sont Mme Johanna POTHIER et M. Pierre LEGUAY-MARTIN.

Le stage donne lieu à la réalisation d'un dossier écrit. L'évaluation du stage est réalisée sur la base d'un examen terminal correspondant à l'évaluation de ce rapport écrit à destination de l'enseignant qui encadre le stage. La validation du stage tient compte de l'avis des tuteurs professionnels.

Modalités de rendu du rapport de stage de M1 en 2026-2027

Rendu du rapport de stage de Master 1 : le 17 juin 2027, avant 15h

Le rapport de stage doit normalement être remis, au format papier, au secrétariat pédagogique avec émargement. Dans **certains** cas et **avec l'accord du tuteur universitaire**, le rapport peut être transmis directement au tuteur par voie électronique, en mettant la secrétaire pédagogique en copie du message.

Les évaluations du stage réalisées par les tuteurs professionnels doivent être jointes au dossier.

Le stage de Master 2

Le stage de Master 2 « vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue » (Arrêté du 19 mai 2006).

Ce stage doit correspondre à une durée minimale de 500 h qui peut être fragmentée. Cette durée est un seuil minimum (attention, les stages de 308 heures ou plus au sein d'une même structure doivent faire l'objet d'une rémunération).

Comme le stage de Master 1, il est encadré par un **tuteur professionnel** (psychologue praticien référent) **ayant plus de 3 années d'expérience** et par **un tuteur universitaire** (enseignant-chercheur de Nantes Université). Les modalités de validation du lieu de stage et de signature de la convention de stage sont les mêmes que pour le stage de Master 1. **Avant signature de la convention de stage, les étudiants doivent informer les responsables du Master 2P2C (Mmes Gilet et Robin)** responsables.Master.2P2C@univ-nantes.fr sur les modalités de ce stage (lieux, nombre d'années d'exercice du psychologue-référent, spécialisation, missions envisagées, durée, etc.). Cet échange doit permettre d'identifier si la nature du stage visé par l'étudiant est en adéquation avec la formation et l'obtention du titre de psychologue. **Aucune convention ne sera signée sans validation préalable de la part des responsables.**

Le Master 2P2C vise la formation de psychologues spécialisés dans l'examen du fonctionnement et des dysfonctionnements cognitifs et dans l'intervention psychologique : registres des difficultés cognitivo-affectives acquises, de l'adolescence au vieillissement.

Les compétences visées sont :

L'évaluation et l'interprétation des dysfonctionnements psychiques dans leurs dimensions affectives, cognitives, et comportementales ; la conception et gestion de la prise en charge de difficultés cognitives, cognitivo-affectives, ou cognitivo-comportementales, de l'adolescent à la personne âgée ; l'intervention au plan du fonctionnement institutionnel, l'implication dans l'évolution des équipes (formation, régulation).

En conséquence, les étudiants doivent effectuer un stage de 500 heures minimum (pouvant être réalisé dans plusieurs structures) sous la responsabilité d'un(e) psychologue attestant **de 3 années d'exercice minimum**.

Ce stage pratique doit systématiquement comprendre un ou plusieurs stages d'un **minimum de 300h** sous la responsabilité d'un(e) **psychologue spécialisé(e) dans l'évaluation et/ou la remédiation cognitive**. Cette formation à la pratique de l'évaluation (à l'exclusion des tests de dépistage tels que MMS, MOCA, BREF, test des 5 mots, etc.) est inhérente à l'obtention du diplôme et du titre de psychologue.

En cohérence avec ces objectifs, **vos stages doivent être**, **en priorité**, **réalisés dans le secteur institutionnel public ou associatif accueillant les populations concernées** (**adolescents, adultes, personnes âgées**) : structures de santé (Centres de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle CRRF, services spécialisés des hôpitaux, Centres Mémoire de Ressources et de Recherche CMRR, etc.), structures de prise en charge des personnes âgées (Maisons de retraite,

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD, services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.), secteur du handicap (Instituts Médico-Educatifs IME, Instituts d'Education Motrice IEM, Etablissements Service d'Aide par le Travail ESAT, etc.) ou encore structures départementales.

*Toutefois, en raison des difficultés du terrain, des stages complémentaires de **200h maximum** peuvent se faire :

- En institution, association, ou libéral, auprès d'enfants, si le psychologue référent est formé et pratique l'évaluation des dysfonctionnements psychiques (cognitifs, affectifs, comportementaux).

En secteur libéral, que ce soit auprès d'adultes ou d'enfants ; **l'étudiant doit justifier que le psychologue référent exerce dans une dynamique de réseau (prises en charge des patients en lien avec d'autres professionnels du secteur médico-social).**

*** Ces dérogations sont admises, sous condition, que les missions d'évaluation et interprétation des dysfonctionnements psychiques ne soient pas effectuées de manière sporadique.**

- **Rendu du rapport de stage de Master 2 :** juin (session 1) ou août (session 2) ; soutenance en juin, juillet, août ou septembre

Les stages chez l'enfant – Master 2

La validation des stages chez l'enfant est soumise à plusieurs conditions que les responsables du Master évalueront en fonction de vos promesses de stage. Pour être accepté, ce type de stage doit obligatoirement se faire :

1) auprès d'un psychologue faisant fonction de neuropsychologue, ou assurant des évaluations cognitives complètes (pas uniquement les échelles d'intelligence) et proposant, éventuellement, des séances de remédiation cognitive
2) auprès d'une population relevant du champ du handicap
3) auprès d'un psychologue travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

En ce sens, les terrains de stage <u>acceptés</u> seront les suivants :

- les services hospitaliers disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive : Neuropédiatrie, Centre de Référence des Troubles des Apprentissages, Pédopsychiatrie, etc.
- les centres de rééducation pédiatriques disposant de psychologues faisant fonction de neuropsychologue
- les Centres Médico-Psychologiques et Centre Médico-Psycho-Pédagogiques disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive (**attention, ce n'est pas le cas de tous les CMP/CMPP**).
- les Instituts d'Education Motrice disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive (**attention, ce n'est pas le cas de tous les IEM**).
- les professionnels exerçant en libéral au sein d'un cabinet pluridisciplinaire proposant une activité d'évaluation cognitive complète (dans la limite d'heures fixée par le Master).
- les Services de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation et Service d'Education Spéciale de Soin A Domicile disposant de psychologues assurant une mission d'évaluation cognitive (attention, il est rare de trouver ce genre de professionnel en SSEFIS et SESSAD, mais ça peut arriver)

Sont <u>exclus</u>, les stages se déroulant en :

- Institut Médico-Educatif : les psychologues travaillant en IME ne peuvent proposer d'évaluation cognitive complète avec les outils habituellement utilisés, du fait de la population accueillie
- Maisons de l'Enfance à Caractère Social : Les psychologues travaillant en MECS ne pratiquent pas (ou très peu) d'évaluation cognitive
- Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté : les psychologues exerçant en RASED n'utilisent que les échelles d'intelligence
- Centre d'Action Medico Sociale Précoce : bien que le public accueilli relève du champ du handicap et que les psychologues évaluent les usagers, la tranche d'âge des enfants (0-6 ans) ne permet pas une évaluation exhaustive et se limite généralement à une échelle d'intelligence
- Centre Ressource Autisme : les psychologues ne proposent pas d'évaluation cognitive complète, au-delà de l'échelle d'intelligence et de tests très spécifiques à l'autisme.

En dehors de ces terrains de stage, les responsables du Master se réservent le droit ou non de signer la convention de stage.

Le stage donne lieu à la réalisation d'un dossier écrit. L'évaluation du stage est réalisée sur la base d'un examen terminal correspondant à l'évaluation de ce rapport écrit à destination de l'enseignant qui encadre le stage, et à une soutenance orale d'une durée d'environ 1 heure, à laquelle assistent les tuteurs professionnels. La validation du stage tient compte de l'avis des tuteurs professionnels.

Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche (TER)

Principes généraux

Tous les étudiants réalisent un Travail d'Etude et de Recherche pendant le Master. Les principaux objectifs du TER sont de développer une expertise de pointe sur un sujet spécifique et de se familiariser avec la lecture des résultats de la recherche afin de pouvoir assurer sa propre formation continue dans le cadre de sa future activité de psychologue.

Le TER implique la réalisation d'une revue de littérature sur un sujet, d'un travail empirique de collecte et d'analyse de données et la présentation d'une discussion générale s'accompagnant d'un recul critique sur son propre travail.

Ce travail est réalisé sur les semestres 7, 8 et 9. Le semestre 7 porte essentiellement sur la revue de littérature, le semestre 8 sur les aspects empiriques et le semestre 9 sur la finalisation du travail.

Le TER fait l'objet d'une évaluation à chaque semestre, sur la base d'une grille d'évaluation disponible sur Madoc :

- Au semestre 7, évaluation par quitus (validé / non validé)
- Au semestre 8, évaluation du dossier écrit
- Au semestre 9, évaluation du dossier écrit et soutenance orale

Les sujets de TER sont attribués en début d'année en concertation entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Un **formulaire de dépôt de sujet** (téléchargeable sur Madoc) doit être rempli et signé par le directeur de recherche et l'étudiant, ce dernier transmettant le formulaire à la secrétaire pédagogique du Master (Mme Moulin). Cette phase nécessite, pour l'étudiant, la rencontre avec un ou plusieurs enseignants afin de discuter des propositions de choix de sujets de recherche. Le formulaire doit être transmis au secrétariat pédagogique **entre le 21/09/2026 et le 28/09/2026**.

Le TER ou mémoire est réalisé sous la responsabilité d'un directeur de recherche qui est nécessairement un enseignant-chercheur à la Faculté de Psychologie de Nantes Université. Le directeur de recherche conseille et guide la réalisation de ce travail jusqu'à sa phase ultime : la soutenance du mémoire au troisième semestre du Master (durant le master 2). Ce travail d'accompagnement se fait soit lors de rencontres individuelles, soit au cours de séances collectives, animées par un ou plusieurs enseignants, ces deux modalités pouvant d'ailleurs être combinées.

La forme attendue du TER peut différer d'un directeur de mémoire à l'autre. Les grandes lignes du contenu attendu sont détaillées dans la grille d'évaluation commune, disponible sur MADOC, qui permettra de faire un retour à l'étudiant après chaque rendu.

Engagement de non plagiat et déclaration d'usage de l'IAG

La charte d'usage des IA génératives votée par la faculté de psychologie (18/06/2026) s'applique à tous les travaux rendus dans le cadre du Master (TER, rapport de stage, dossiers, exposés...). Nous vous demandons de **lire attentivement cette charte** et de **vous y conformer.**

Elle est téléchargeable ici : https://psychologie.univ-nantes.fr/charte-dusage-ia-engagement-de-non-plagiat-et-declaration-dusage-des-ia

Toute **suspicion** d'utilisation de l'IA générative en dehors du cadre défini donnera lieu systématiquement à un renvoi vers le **conseil disciplinaire** de Nantes Université.

Un engagement de non plagiat et déclaration d'usage de l'IAG complété, daté et signé doit être obligatoirement inséré dans chaque dossier, rapport de stage ou mémoire (voir espace Madoc M1 2P2C).

Un « dossier plagiat » peut être consulté sur le site web de Nantes Université (http://www.univ-nantes.fr/charte-antiplagiat). Vous y trouverez la charte anti-plagiat de Nantes Université, des références juridiques sur le droit d'auteur et la contrefaçon, des définitions et exemples de plagiat, des règles de citation et références, de même que des extraits des décisions de la section disciplinaire de l'Université de Nantes compétente à l'égard des étudiants.

Enfin, vous trouverez également des informations sur les droits d'auteur et le plagiat sur le site web de la BU (http://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=25159#droitauteur).

Page de couverture

Doivent figurer les informations suivantes :
- Nantes Université (logo disponible sur Madoc, espace M1 2P2C)
- Faculté de Psychologie
- Titre du mémoire
- Mémoire de Master Mention Psychologie, parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques »
- Nom et prénom de l'étudiant(e)
- Année universitaire
- Nom et prénom du directeur de mémoire
- Nome et prénom du second membre du jury

Conseils pour la rédaction et normes APA

- Conformément au Code de Déontologie des Psychologues, la présentation des données doit respecter l'anonymat des personnes auprès desquelles elles ont été recueillies.
- En cours de rédaction, faites des sauvegardes systématiques (clé USB, disque externe, cloud, etc.) afin de ne pas perdre votre travail en cas de panne informatique.
- N'oubliez pas de relire votre mémoire : il est particulièrement important de veiller à l'orthographe et à la qualité de l'écriture, et de vérifier qu'il ne manque pas de pages dans les différents exemplaires à remettre au secrétariat.

Tous les documents doivent être réalisés en respectant les normes APA. Vous trouverez des indications quant aux normes APA dans l'ouvrage suivant :
American psychological association (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th edition). American Psychological Association.
Cet ouvrage est disponible à la BS (cote : 150.721 APA7).

Voici également quelques liens utiles :
https://apastyle.apa.org
https://apastyle.apa.org/instructional-aids/tutorials-webinars
https://apastyle.apa.org/instructional-aids/reference-guide.pdf
http://doclib.uliege.be/apa/

Les normes APA doivent être appliquées pour le style dans le texte (citation des références, utilisations des italiques, abréviations, nombres, termes statistiques, etc.), **la présentation des résultats** (tableaux, graphiques, statistiques, etc.), **les références bibliographiques**.
Par exemple, il existe des règles à propos de la citation des références dans le texte selon que la référence apparaît en dehors de parenthèses ou entre parenthèses, selon le nombre d'auteurs, lorsque l'auteur est une association, lorsque des auteurs ont le même nom dans les références bibliographiques, etc. De même, il existe des règles lorsque l'on cite une partie spécifique de la référence ou lorsque l'on cite textuellement un auteur.
Il est également impératif de suivre les normes APA pour l'élaboration de la liste des références bibliographiques en fin de mémoire.

Des éléments concernant le contenu et l'organisation du TER sur les différentes phases se trouvent dans la grille d'évaluation du TER (voir Madoc). D'une manière générale, les écrits des phases 1 et 2 du TER s'organisent de la façon suivante :

*Phase 1 :

Forme du document : il sera dactylographié en interligne 1,5 avec des marges standard (2.5 cm) et en usant des caractères classiques de taille 12 (Times New Roman ou Times). La longueur attendue est d'une douzaine de pages environ.
Le document doit comporter une page de couverture, un engagement de non plagiat et déclaration d'usage de l'IAG et un sommaire (avec une table des matières avec indication des numéros de page).

Le document devra comporter :

- Les éléments théoriques choisis ;
- La question de recherche ;
- Le(s) objectif(s) ou hypothèse(s) de la recherche explicitement formulé(es) ;
- Le protocole de recherche envisagé : on décrira ici la méthode choisie permettant de répondre aux objectifs ou hypothèses posé(e)s (expérimentation, enquête, observations, collecte de corpus, etc.) et si possible les participants, le matériel et la procédure.

Plan global du document

Sommaire
Cadre théorique (présentation théorique)
Question de recherche
Objectifs et Hypothèses (avec justification)
Présentation sommaire du protocole envisagé (Méthode : participants, matériel, procédure).
Références bibliographiques

*Phase 2 :

Forme et longueur
Un mémoire doit avoir la forme d'un article scientifique. Il est dactylographié en interligne 1,5 avec des marges standard et en usant des caractères classiques de taille 12 (Times New Roman ou Times). Il ne dépasse pas 40 pages, références bibliographiques et documents annexes non compris.
Tableaux, graphiques et autres documents insérés dans le texte sont numérotés et comportent tous une légende. Les différents symboles utilisés sont explicités dans chaque légende. Le document principal et les annexes sont paginés. Il comporte une table des matières avec renvois de page, ainsi qu'une liste des références bibliographiques par ordre alphabétique d'auteurs, respectant les règles internationales de présentation.

2. Organisation du document

Résumé en français et en anglais (normes APA ; 250 mots max)

Introduction (thème du mémoire, permet de situer l'objet étudié dans un cadre un peu plus large)

Théorie (ou Cadre théorique)
Présentation théorique des travaux de la littérature scientifique sur le sujet.

Méthode
Participants, Matériel, Procédure

Résultats
Présentation claire des résultats obtenus, avec les illustrations nécessaires, selon les cas (tableaux, graphiques, corpus, etc.).

Références bibliographiques
Toutes les sources primaires et uniquement celles-ci doivent apparaître dans les références bibliographiques. Toute référence apparaissant dans les références bibliographiques doit avoir été citée quelque part dans le mémoire et inversement. Les références bibliographiques doivent être présentées selon les normes APA 7ème édition.

Le cas échéant, le document peut comporter des annexes (voir avec encadrant TER)
Celles-ci doivent être classées par titre et paginées. Peuvent figurer en annexes : un exemplaire des documents soumis aux participants : épreuves, questionnaires, images, dessins (pour les enfants notamment), corpus de discours recueillis pour la recherche (par exemple, documents écrits par le patient, etc.), les résultats obtenus pour chaque participant, les tableaux détaillés des traitements statistiques, s'il y a lieu.
Attention ! Il est interdit de mettre en annexes des protocoles vierges de tests qui sont sous copyright et/ou des protocoles non anonymisés.

Modalités de rendu du TER pour 2026-2027

Rendu du TER phase 1 (semestre 7) : le 14 janvier 2027, avant 15h

Pour la phase 1, le dépôt du TER est au format électronique et au format papier (avec émargement) **en un seul exemplaire** selon les instructions de la secrétaire pédagogique, Mme Moulin.

Rendu du TER phase 2 (semestre 8) : le 14 juin 2027, avant 15h

Pour la phase 2, il est attendu un dépôt électronique (selon les instructions de la secrétaire pédagogique) ainsi qu'un dépôt au format papier **en deux exemplaires**, avec émargement.

Rendu du TER phase 3 (semestre 9) : *décembre (session 1) ou août (session 2) ; soutenance orale en janvier ou en septembre*

Tous les documents utilisés (protocoles fournis par les enseignants, questionnaires, données recueillies, etc.) pour la réalisation du mémoire de recherche sont la propriété de Nantes Université. Il est donc impératif de les restituer au tuteur universitaire dès que les recueils sont terminés, et au plus tard au moment du rendu du TER.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre de la charte des examens de Nantes Université, votée par les différentes instances de l'Université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques au master « mention Psychologie » affinent ce dispositif. Il y a donc **trois documents** de référence pour les modalités d'évaluation :

- Les règles générales de Nantes Université, notamment le Règlement général de contrôle des connaissances (**RGC**) ;
- Les règles spécifiques de contrôle des connaissances et compétences (**R3C**), qui définissent les règles générales de validation du Master mention Psychologie ;
- Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (**M3C**), qui détaillent les modalités d'évaluation par Master.

Ce livret présente les grandes lignes des règles de contrôle des connaissances, mais ce sont les documents originaux qui font foi. N'hésitez pas à vous y reporter.

Les R3C et M3C sont disponibles en ligne ici : https://psychologie.univ-nantes.fr/accueil/reglement-et-modalites-des-controles-de-connaissances-et-de-competences

Le président de jury garantit l'application des modalités de contrôle de connaissance.

Règles générales sur l'évaluation

Les règles suivantes s'appliquent au Master mention Psychologie :

- **L'assiduité en cours est obligatoire**. L'exclusion du Master peut être prononcée à partir de trois absences non justifiées. Il appartient à l'étudiant absent de prévenir de son absence l'enseignant assurant le cours et de transmettre un justificatif d'absence dont la recevabilité sera appréciée par l'enseignant et les responsables du parcours.
- Tous les enseignements se valident avec une **note minimale de 10/20**. Le stage ne peut être validé que si le **volume d'heures minimal** a été effectué dans des lieux de stage approuvés par les responsables du parcours.
- Il n'y a **pas de compensation** entre les UE, ni entre les semestres.
- Il y a une **compensation entre les EC au sein d'une même UE**, sauf pour le stage et le mémoire de recherche. Il n'est pas possible de renoncer à une note ou à la compensation.
- Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant **doit se réinscrire en seconde session** pour toutes les UE non validées. L'étudiant ne repasse que les EC pour lesquels la note en première session était inférieure à 10/20.
- Une **seconde session d'examen est organisée** pour les UE non validées, **sauf le stage obligatoire de Master 1 et la phase 2 du TER de M1**, qui ne sont évalués qu'une seule fois (règle de Nantes Université : CAC 31/03/2023).
- La note obtenue à la seconde session d'examen **annule et remplace** la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'UE est recalculée.
- **L'ensemble des UE doivent être validées** pour valider l'année.
- Le **redoublement en Master n'est pas de droi**t. Les demandes de redoublement sont examinées au cas par cas par le jury du Master.

Contrôles Continus, Examens Terminaux

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles dits « continus » (CC) réalisés en cours de semestre et par des examens terminaux (ET).
- Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves, qui peut avoir lieu même à la dernière minute. (M1 : janvier et mai ; M1 session 2 : juin ; M2 : janvier et mai ; M2 session 2 : septembre)
- En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session (c'est la majorité des cas), l'étudiant reçoit un zéro d'absence. Il devra alors passer l'examen en seconde session.
- En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.

- Tous les **documents évalués** dans le cadre du Master (rapport de stage, TER, dossiers, etc.) doivent être rendus **en français** et toutes les **soutenances et oraux** doivent avoir lieu **en français**.
- Les **soutenances orales** du stage et du TER ont lieu **en présentiel pour l'étudiant** et pour les examinateurs universitaires (**sauf cas de force majeure** à l'appréciation des responsables de parcours). Les tuteurs de stage professionnels peuvent y assister par visioconférence.
- Les soutenances constituent des examens universitaires et ne sont donc **pas ouvertes au public**.
- La présence de tiers peut éventuellement être tolérée lors de la présentation de son travail par l'étudiant, sur demande expresse de l'étudiant et avec l'accord des examinateurs. La présence de tiers est interdite pendant le reste de la soutenance.

Sessions d'Examens Terminaux

Les sessions d'examen concernant les Examens Terminaux (ET) se dérouleront aux périodes suivantes :

En Master 1 :

- Session 1 du semestre 7 : janvier.
- Session 1 du semestre 8 : mai.
- Session 2 pour les deux semestres : juin.

Coordonnées d’associations

Associations des étudiants de Nantes Université

BDE Oopsy

https://www.univ-nantes.fr/vie-de-campus/vie-associative-et-engagement/bde-oopsy

Associations professionnelles en psychologie

En tant que futur professionnel, il est important de prendre connaissance des associations professionnelles qui concernent les psychologues praticiens, les enseignants-chercheurs en psychologie, mais aussi les étudiants car ils peuvent y adhérer. En visitant les sites de ces associations, vous vous familiariserez avec l'actualité de la psychologie à partir des « dossiers » qui sont travaillés et qui sont directement liés à la formation et à la pratique en psychologie. La liste n’est évidemment pas exhaustive, mais elle renvoie aux organisations les plus « généralistes ».

AEPU : Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités

http://aepu.fr

FFPP : Fédération française des Psychologues et de Psychologie

https://ffpp.net/

SFP : Société Française de Psychologie

http://www.sfpsy.org/



Faculté de psychologie
Pôle Humanités

psychologie.univ-nantes.fr

Nantes Université